Discours de Madame l’Ambassadeur du Royaume-Uni en République Démocratique du Congo à l’Atelier sur la Finalisation du Pacte Anticorruption entre le Secteur Public, le Secteur Privé et la Société Civile de la RDC

*24 octobre 2013, Salle de conférence Père Boka, CEPAS*

**Excellence Madame la Ministre de la Justice et Droits Humains,**

**Excellence Monsieur l’Ambassadeur du Canada,**

**Eminences et Révérends Pasteurs des Confessions Religieuses de la République Démocratique du Congo,**

**Messieurs les Secrétaires Généraux de l’Administration Publique,**

**Distingués invités,**

**C’est pour moi un réel plaisir et un grand honneur de m’adresser à vous, à l’occasion des présents travaux sur la finalisation du Pacte Anticorruption entre les secteurs public et privé en présence de la Société civile de la République Démocratique du Congo.**

**Voici près de six mois que j’ai eu le privilège d’être Ambassadeur du Royaume-Uni en République Démocratique du Congo. J’ai donc eu l’occasion de rencontrer et d’échanger avec des Congolais de divers horizons. J’ai été frappée par une constante : tous les Congolais que j’ai rencontrés manifestent le désir légitime de vivre dans un Congo uni, paisible et prospère. Et nous partageons cet espoir.**

**Point n’est besoin de rappeler que ce pays possède tous les atouts pour être une grande nation. Il est en effet doté d’immenses ressources naturelles ; d’une population nombreuse, jeune et dynamique ; d’un sol et d’un climat propices à en faire le grenier de l’Afrique. Mais paradoxalement la RDC occupe les niveaux les plus alarmants de tous les indicateurs de développement économique et humain, de gouvernance, de transparence, de facilité d’entreprendre, etc.**

**Toutes les études citent le fléau de la corruption comme étant l’une des plus grandes entraves à la bonne gouvernance, au développement du secteur privé, à la création des richesses et des emplois et à la lutte contre la pauvreté.**

**Il est cependant important de reconnaître les efforts déjà fournis par la République Démocratique du Congo dans la lutte contre la corruption. Je félicite et encourage les leaders congolais à travailler davantage pour que ces efforts puissent enfin porter des fruits.**

**Je me réjouis particulièrement de ce que, hier dans son discours à la Nation, le Président a clairement exprimé sa volonté de mettre fin à la corruption.**

**Sur le plan international, la République Démocratique du Congo a signé son adhésion à la Convention des Nations Unies Contre la Corruption depuis le 23 septembre 2010. Sur le plan continental, la RDC a signé la Convention de l’Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption. A l’échelle sous-régionale, la RDC a ratifié un protocole d’accord avec la Communauté de Développement de l’Afrique Australe (la SADC) sur la lutte anticorruption.**

**Son Excellence Madame la Ministre de la Justice pourra sans doute parler sur la loi anti-corruption adoptée en 2005 et sur les nombreuses initiatives entreprises par la RDC au niveau national.**

**Le malheureux constat qui peut être fait est que, malgré l’existence des textes de loi et l’adhésion à des Conventions de lutte contre la corruption, celle-ci semble persister et même s’aggraver. La corruption annihile ainsi les efforts visant l’amélioration de la gouvernance et des indicateurs socio-économiques.**

**Le grand défi est donc l’existence d’une réelle volonté politique pour l’application effective des dispositions de la loi et des conventions.**

**Comme nous le savons tous, la corruption implique toujours deux parties : le corrupteur et le corrompu.**

**Le remède contre ce fléau devra donc être appliqué à ces deux parties. Et l’idée d’un Pacte entre le secteur public et le secteur privé semble répondre à cet impératif.**

**De 2009 à 2011, l’Institut électoral pour la démocratie durable en Afrique (Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa) a réalisé un travail remarquable avec des organisations de la société civile congolaises dans le domaine de la lutte contre la corruption. Ce travail avait été réalisé avec le soutien financier de la Coopération britannique.**

**Depuis 2012, l’Ambassade du Royaume-Uni et la Coopération britannique, collaborent avec l’Initiative Anticorruption du Secteur Privé de la RDC que dirige Madame Marie-Chantal Kanyinda, sur l’adoption et la mise en œuvre d’un Code d’éthique des affaires par les entreprises en RDC.**

**C’est dans ce contexte, que Son Excellence Monsieur le Premier Ministre nous a demandé de travailler à l’élaboration d’un Pacte anticorruption entre le secteur public, le secteur privé et la société civile.**

**Cette demande a été pour nous un signe encourageant. Elle montre que le Gouvernement a aujourd’hui la volonté d’effectivement arrêté ce fléau. Nous nous sommes donc engagés, car l’amélioration de la gouvernance, la lutte contre la corruption et l’amélioration du climat des affaires sont parmi les priorités de notre coopération avec la RDC. Elles sont également une composante du grand Programme d’Appui au Secteur privé de la RDC que la Coopération britannique va bientôt lancer.**

**Comme exemple d’une législation anticorruption qui semble avoir porté des fruits, je voudrais citer la loi britannique anticorruption, le « UK Bribery Act », qui a fixé les normes d’intégrité d’un très haut niveau. Cette loi s’applique à toute entreprise britannique opérant aussi bien au Royaume-Uni qu’à l’étranger. Ces entreprises doivent répondre même des actes de corruption commis par leurs sous-traitants ou leurs fournisseurs.**

**Avant de terminer mon propos, je voudrais inviter tous les participants à ce forum à contribuer dans un esprit constructif à la finalisation de ce pacte. Je souhaite que sa mise en œuvre soit efficiente et son appropriation par toutes les couches de la population congolaise soit un succès.**

**Enfin, je formule le vœu que lors de son lancement officiel le 9 décembre, ce Pacte anticorruption soit solennellement signé au plus haut niveau de l’exécutif congolais et par toutes les entreprises qui opèrent en RDC ainsi que la société civile. Cette signature donnera ainsi un signal fort de la volonté de mettre fin à la corruption.**

**Je vous souhaite un fructueux travail et vous remercie pour votre attention.**

**Mme Diane Corner,**

**Ambassadeur du Roya*ume-Uni en RDC***